

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 27 du 08.07.2022
Piliers du 08.07.2022
au 08.08.2022

Monthey, le 6 juillet 2022

N/réf. JR/gp

MISES À L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérants : Mme Yasmeena Sprunger et M. Loïc Cicco, Chemin de Fin-Derrey 14, 1869 Massongex.

Auteur des plans : Habitat Construction Générale Sàrl, Z.I Rosses 10, 1893 Muraz.

Situation : parcelle No 5907, folio 41, au lieu-dit "Grangette", située en zone M1, individuelle montagne, et en zone forêt, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'561'815/1'120'770.

Objet : construction d'un enrochement.

Remarque : cet objet nécessite une dérogation à la zone réservée.
- Requérant : M. Frédéric Mayencourt, Route d'Outre-Vièze 4, 1871 Choëx.

Auteur des plans : Jean-Carlo Cornut SA, Route de l'Industrie 9b, 1896 Vouvry.

Situation : parcelle No 4163, folio 30, au lieu-dit "Mareindeux", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Claire-Lise et Frédéric Mayencourt; coordonnées : 2'562'531/1'121'563.

Objet : remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur modulante intérieure air/eau.
- Requérant : M. Pascal Dubosson, Rue Reconfière 7, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 260, folio 3, au lieu-dit "Quartier de la Reconfière", située en zone CA, centre, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme Chantal Dubosson; coordonnées : 2'562'016/1'122'181.

Objet : remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure air/eau.
- Requérant : Gay Pasetti SA, Route de Choëx 76, 1871 Choëx.

Situation : parcelle No 2176, folio 38, au lieu-dit "Chenalette", située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de M. Damien Raboud; coordonnées : 2'562'335/1'121'065.

Objet : surélévation du chalet existant.

Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite et une dérogation à l'alignement de la route cantonale d'Outre-Vièze.

5. Requérant : M. Joël Béro, Route de la Jurna 42, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 4149, folio 36, au lieu-dit "Jurna", située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'563'130/1'121'030.
Objet : transformation du toit de la véranda en toit plat pour l'aménagement d'une terrasse.
6. Requérante : Mme Carla Goncalves Bornes Costa, Route de la Cretta 28, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 4232, folio 25, au lieu-dit "Cretta", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Carla Goncalves Bornes Costa et Armando Pinto Goncalves; coordonnées : 2'561'794/1'122'029.
Objet : rénovation de la toiture de l'habitation existante et pose de deux velux.
7. Requérant : M. Stéphane Riesle, Chemin de Champerfou 30, 1870 Monthey.
Auteur des plans : Photosun, Route de Saint-Julien 184a, 1228 Plan-les-Ouates.
Situation : parcelle No 5922, folio 19, au lieu-dit "Bregande", située en zone, R3, individuelle plaine, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Janique et Stéphane Riesle; coordonnées : 2'563'138/1'123'217.
Objet : installation d'une pompe à chaleur extérieure air/eau.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au Conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 8 août 2022 à 18.00 heures